Limoges, le 24/10/2022,

Madame, Monsieur,

La Commission Exécutive de la section CGT Finances Publiques de la Haute-Vienne a pris la décision de solliciter les maires de notre département à la suite du mouvement de grève initié par l'intégralité du personnel du pôle Topographique de la Direction Départementale des Finances Publiques de la Haute-Vienne (DDFIP 87) entre le 5 et le 9 septembre dernier.

Ce mouvement est une réaction à la décision brutale de la Direction Départementale des Finances Publiques de repositionner les géomètres du département sur la mission fiscale au détriment de la mission topographique, cœur de métier des géomètres cadastreurs et service essentiel dû aux collectivités territoriales.

Bien entendu cette décision de la DDFIP 87 s'inscrit dans le projet Foncier Innovant de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) dont la finalité vise à automatiser la mise à jour du plan cadastral et à supprimer 300 postes de travail dans la sphère Foncière.
Vous trouverez en pièce jointe l'analyse du syndicat national CGT Finances Publiques de ce projet coûteux et inefficace concernant la mise à jour du plan.

Le département de la Haute-Vienne, constitué d'un peu moins de 200 communes, est « couvert » par 4 géomètres. Pour une tournée annuelle que nous ne pouvons plus assumer depuis de nombreuses années, chaque géomètre disposerait d'un portefeuille de 50 communes, sachant qu'il est irréaliste d'inclure plus de 15 communes dans une tournée annuelle de conservation du Plan compte tenu des autres tâches incombant aux géomètres.

Le sous-effectif chronique, qui est aujourd'hui le lot commun de tous les services de la DGFIP, conduit à une inégalité de traitement des communes de la Haute-Vienne en matière de mise à jour du plan cadastral. Les petites communes éloignées de Limoges voient la qualité de leur plan se dégrader et ne peuvent que constater une perte régulière de leurs rentrées fiscales. Les communes de la métropole Limougeaude bénéficient d'un suivi un peu plus régulier, mais compte tenu du nombre de changements ne sont pas mieux loties concernant leurs recettes.

La section CGT Finances Publiques de la Haute-Vienne, attachée à la défense du service public fiscal, foncier et topographique, et consciente des limites de l'action des personnels dans le contexte inflationniste actuel, v**ous invite à mettre en débat au sein du Conseil Municipal le projet de motion joint et à l'adresser à la DDFIP 87, ainsi qu'une copie à la section CGT Finances Publiques de la Haute-Vienne.**

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour la section CGT Finances Publiques de la Haute-Vienne,

Frédéric GILOUPPE, Secrétaire Départemental (06-11-39-64-94)

Madame la Directrice Départementale des Finances Publiques,

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, vous adresse la délibération suivante :

Le conseil municipal de la commune de …….

apporte son soutien plein et entier à la lutte des personnels du Cadastre.

Avec eux, il considère que les effectifs du Service Départemental des Impôts Fonciers et notamment de sa Section Topographique doivent être significativement renforcés afin de répondre avec efficacité et dans le cadre des principes définissant le Service Public aux missions Fiscale, Topographique et Foncière confiées par le législateur à l'administration fiscale.

Ainsi fait et délibéré à …….. le …./…./….

Adresses d'envoi:

- ◆DDFIP de la Haute-Vienne
- 31, Rue Montmailler
- 87043 LIMOGES CEDEX
- ddfip87@dgfip.finances.gouv.fr

◆CGT Finances Publiques 87
30, Rue Cruveilhier
87050 LIMOGES CEDEX
cgt.ddfip87@dgfip.finances.gouv.fr

Contacts pour toutes informations : Jean-Claude VIGNAUD : 06-72-19-65-61

Henri BEAUFILS : 06 84 74 45 02